

# Travaillons ensemble

Publication de la  
section RENAULT  
du syndicat

\*\*\*\*\*

N° 31

3 juillet 2012

Tél : 06.98.05.13.80 sm-te@travaillonsensemble.org

Consultez notre site : [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org)

s y n d i c a t   l i b r e   e t   i n d é p e n d a n t

## ÉLECTIONS au CA de RENAULT

### ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS SALARIÉS

### AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 AU 11 OCTOBRE

#### Editorial

Pour représenter les salariés au Conseil d'Administration de Renault, des salariés ont décidé de se porter candidats avec l'appui du syndicat **IIII - IIII** et du journal « Travaillons ensemble ».

Les candidats seront présentés sous la liste « **IIII - IIII Travaillons ensemble** ».

L'enjeu de cette liste ?

- donner aux salariés une expression libre,
- créer une rupture au CA en faveur des salariés.

Pour se faire, et conformément aux dispositions du Code du Commerce, nos candidats doivent être parrainés par 100 salariés par collège (« Cadres » et « Autres »).

Merci de faire bon accueil à nos militants et de renvoyer les fiches de parrainage à :

**Olivier Debesse**  
**Mandataire de liste**

#### Sommaire

- **Qui peut voter à cette élection ?**
- **Quel est le rôle des administrateurs salariés au sein du CA de RENAULT ?**
- **Pourquoi une liste « **IIII - IIII Travaillons ensemble** » ?**
- **Quelles sont les actions du syndicat ?**
- **Comment soutenir cette liste ?**
- **L'enjeu de ces élections**

#### Qui peut voter à cette élection ?

Du **5 au 11 octobre**, l'ensemble des salariés de RENAULT et de ses filiales vont élire les administrateurs représentant les salariés au Conseil d'Administration de RENAULT conformément au Code du Commerce pour un mandat de quatre ans qui prendra effet le 8 novembre 2012.

Cette élection se fait par « collège » :

- **Un collège « Ingénieurs, cadres et assimilé »** correspondant au 3<sup>ème</sup> collège des élections de CE. Un siège à pourvoir.
- **Un collège « Autres salariés »** recouvrant les collèges 1 et 2 des élections de CE (APR + ETAM). Deux sièges à pourvoir.

Outre les salariés RENAULT SAS, les filiales sont aussi concernées dès lors qu'elles sont contrôlées directement ou indirectement à plus de la moitié du capital et dont le siège social est fixé sur le territoire français quel que soit leur effectif.

## Liste des sociétés participantes à l'élection (effectifs au 31 décembre 2011) :

SOCIÉTÉS (au 1 <sup>er</sup> avril 2012)		Effectifs au 31/12/2011
RENAULT S.A.S.	Boulogne Billancourt	36 834
ACI VILLEURBANNE	Villeurbanne	310
SOCIETE DES AUTOMOBILES ALPINE RENAULT	Dieppe	316
ARKANEO	Boulogne Billancourt	23
DIAC S.A.	Noisy le Grand	1 318
FONDERIE DE BRETAGNE	Caudan	458
GESTION D'APPROVISIONNEMENTS INDUSTRIELS AUTOMOBILES	Boulogne Billancourt	20
MAUBEUGE CONSTRUCTION AUTOMOBILE	Maubeuge	2 169
RENAULT ASSISTANCE PARIS	Boulogne Billancourt	29
RENAULT RETAIL GROUP	Boulogne Billancourt	7 811
RENAULT SPORT	Viry – Chatillon	166
RENAULT SPORT TECHNOLOGIES	Les Ulis	167
RENAULT TECH	Heudebouville	131
SYSTEME INFORMATION DE LA REPARATION ET DE LA VENTE AUTO	Boulogne Billancourt	17
SODICAM 2	Boulogne Billancourt	405
SOFRASTOCK INTERNATIONAL	Saint André de l'Eure	383
SOCIETE DE VEHICULES AUTOMOBILES DE BATILLY	Batilly	2 439
SOCIETE DE TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES	Ruitz	648
<b>TOTAL</b>		<b>53 644</b>

### Quel est le rôle des administrateurs salariés au sein du CA ?

Le Conseil d'Administration comprend 19 membres dont voici la composition :

- 13 administrateurs élus par l'Assemblée générale des actionnaires.
- 2 administrateurs désignés par Arrêté en qualité de représentants de l'Etat.
- 3 administrateurs élus par les salariés (objet de l'élection d'octobre).
- 1 administrateur nommé par l'Assemblée générale des actionnaires sur proposition des actionnaires salariés (élection de juin 2011).

Les principales missions du CA sont d'arrêter les comptes annuels et trimestriels, préparer l'Assemblée générale, déterminer la stratégie de RENAULT ...

Les administrateurs salariés sont des administrateurs à part entière, avec les mêmes droits et obligations que les autres administrateurs. Lorsqu'ils représentent une organisation syndicale, ils lui reversent leurs jetons de présence. En 2011, c'est ainsi qu'il a été alloué au *prorata temporis* à :

- M. Champigneux (CFE-CGC) : 58 200 €. Collège « Ingénieurs et Cadres ».
- M. Audvard (CGT) : 65 700 €. Collège « Autres salariés ».
- M. Biau (FO) : 58 200 €. Collège « Autres salariés ».
- M. Saily remplacé en juin 2011 par M. Ostertag (CFDT) : 33 618 € + 32 082 €. « Administrateur salarié actionnaire ».

Source <http://www.renault.com/fr/Lists/ArchivesDocuments/renault%20-%20Document%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence%202011.pdf>

### L'administrateur salarié à une obligation spécifique : celle de représenter la Communauté de travail auprès du CA et de son Président.

Peuvent-ils pour autant être un véritable contrepoids face aux stratégies actionnariales lors des crises, notamment financières, qu'une entreprise comme RENAULT peut traverser ?

Pour cela, les administrateurs salariés doivent naturellement bien connaître l'entreprise et avoir des compétences économiques et financières.

**Ils doivent avoir aussi des compétences morales.** Dans la page web accessible sous internet <http://www.RENAULT.com/fr/finance/gouvernance/pages/conseil-d-administration.aspx> voici une des qualités attendues par RENAULT chez un administrateur : « **Le courage d'affirmer une position minoritaire** ».

**Nos candidats réunissent toutes ces conditions : en octobre, votez pour notre liste. Vous élirez ainsi des administrateurs au service des salariés de RENAULT.**

### Pourquoi une liste « **||||-||||** Travaillons ensemble » ?

Pour pouvoir présenter des candidats, nous devons réunir cent signatures d'électeurs appartenant au même collège. Avec l'appui des sections syndicales, comme celles de Guyancourt et du Siège, de Flins, de Grand Couronne, et les principales filiales du Groupe : la DIAC, MCA, Retail Group (succursales), **nous cherchons à compléter cette liste de parrainage.** Merci à tous ceux qui l'ont déjà signée !

Nous ne pouvons utiliser le sigle « **||||** » qui est propriété de la Confédération **||||**. C'est pourquoi nous avons adopté celui du syndicat « **||||-||||** », qui nous y a autorisé lors de la réunion de son conseil du 25 juin 2012, associé au nom du journal « Travaillons ensemble » qui affirme nos valeurs et offre aux salariés une alternative qui a du sens.

### Quelles sont les actions du syndicat ?

Un syndicat n'est pas une académie de philosophes : il est jugé non sur de beaux discours mais sur des actes. **Le syndicat **||||-||||** s'est signalé par des actions récentes chez RENAULT :**

- Novembre 2011 : intervenant volontaire sur le CEF (Formation),
- Avril 2012 : partie civile auprès du TGI de Paris (Tribunal de Grande Instance) pour représenter la communauté de travail dans les affaires toujours en cours depuis 2011.
- Juin 2012 : intervenant volontaire aux Prud'hommes pour une action en formation des référés sur la prise des congés d'été.

Le syndicat mène aussi des actions devant les tribunaux pour des entreprises qui relèvent de son périmètre (métallurgie des Yvelines). **La plus emblématique est celle menée devant les tribunaux du Commerce et des Prud'hommes pour faire valoir les droits des ex-salariés de NORTEL de Châteaufort suite au conflit de juin 2009.** Pour prendre connaissance des actions menées en faveur des salariés de NORTEL et autres, vous pouvez consulter le site du syndicat soit la page « Actions/Manifestations », soit la page « Devant les Tribunaux ».

Face à la perte de crédit des grandes organisations syndicales qui ne jouent plus le rôle de contre-pouvoir et qui abdiquent trop souvent jusqu'au pouvoir de dire, les candidats proposés par la liste « **||||-||||** Travaillons ensemble » entendent bien relever les défis et veulent porter au sein du Conseil d'Administration de RENAULT une parole libre et indépendante fondée sur l'impérieux devoir de représenter la communauté de travail. Telle sera sa légitimité.

## Comment soutenir cette liste ?

Pour soutenir cette liste, il est possible de :

- **parrainer** en signant les feuilles d'émargement. Demander aux délégués de vos sites. Les feuilles signées doivent être envoyées à l'attention de :

**Olivier Debesse, mandataire de liste**

- **parler** autour de soi de la liste « **IIII- IIII Travaillons ensemble** » : le bouche à oreille est le meilleur vecteur de communication.
- **adhérer** au syndicat auprès de vos délégués dans vos sites.
- **voter** pour nos candidats lors de l'ouverture du scrutin (vote électronique du 5 au 11 octobre).

## L'enjeu de ces élections

Les quatre principales organisations syndicales (CGT, FO, CFE-CGC et CFDT) se répartissent les 4 mandats administrateurs. 3 au titre des salariés (CGT, FO, CFE-CGC), *élections d'octobre 2012*, et 1 au titre des salariés actionnaires (CFDT), *élection de juin 2011*. **Cette répartition des places se fait par un jeu d'alliances et de désistements.** Cela depuis plusieurs mandats. En présentant la liste « **IIII- IIII Travaillons ensemble** », **nous voulons apporter une voix libre au sein du Conseil d'Administration et créer une rupture en faveur des salariés.**

A titre d'illustration, rappelons que le 14 mars 2011, le Conseil d'administration extraordinaire avait approuvé à *l'unanimité* le plan de Carlos Ghosn qui tirait les conséquences de la crise des 3 cadres et les mettait hors de cause. Ce plan mettait en place, en son point 4, une refonte de la gouvernance de RENAULT en vue « d'une meilleure protection des personnes ».

Il n'est pas douteux que le projet de Règlement intérieur de RENAULT, refusé par les organisations syndicales locales et l'Inspection du Travail est dans le droit fil du point 4. Mais alors, pourquoi les administrateurs salariés l'avaient-ils approuvé à l'unanimité ?

**Dans la période incertaine que nous traversons, où des réductions de postes sont annoncées à Flins, des jours de chômage technique sont programmés dans nos usines, où l'on parle dans l'Ingénierie d'une réduction de 30 % des effectifs sur 3 ans, il est urgent et nécessaire d'élire des administrateurs salariés qui aient : « le courage d'exprimer une position minoritaire ».**

## Pour nous contacter :

[sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org)